

→ SDOJ purifiant de le dossier
Rapport de tenue

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES CHEFS DE SERVICE
TENUE LE 12 AOUT 1986 DE 8H30' A 12H45'.

6

- Président de la Réunion: MUGEMA Romuald, Secrétaire Général

- Participants:

- Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse
- Monsieur KAYOBOKE Ferdinand, Directeur de la Planification
- Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation des Jeunes
- Monsieur NJANGWE Philippe, Directeur des Sports
- Monsieur NKULIKIYINKA J.Baptiste, Directeur du Folklore et Loisirs
- Monsieur KALISA Emmanuel, Chef de Division Inspection des Projets
- Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel; Chef de Division Activités Sportives
- Monsieur KAREKEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement des Jeunes
- Monsieur NAHIMANA Alphonse, Chef de Division Assistance aux Coopératives
- Monsieur HAKIZIMANA Protais, Chef de Division Formation des Jeunes
- Monsieur RUSANGANWA Augustin, Chef de Division Production
- Monsieur KAREMERA Pierre, Chef de Division Education Physique et Sportive
- Monsieur NSANZABAGANWA François, Chef de Division Planification e.i.
- Monsieur MBARUSHIMANA Antoine, Chef de Bureau Sports Individuels
- Monsieur KABERA Guy, Chef de Bureau Evaluation des Projets
- Monsieur MAHUNGU Jean Bosco, Chef de Bureau Gestion des Crédits
- Monsieur MBONEZA Gaspard, Chef de Bureau GSE
- Monsieur UWIMANA J.M.Vianney, Chef de Bureau Loisirs Socio-Educatif
- Monsieur HATEGEKIMANA Emmanuel, Chef de Bureau Gestion du Personnel.

Comme recommandé lors de la réunion tenue le 7 Juillet 1986, le Secrétaire Général a réuni les Chefs de Service pour examiner les travaux qui restent à faire compte tenu du calendrier des activités programmées cette année 1986.

La présente réunion a ainsi examiné trois points :

1. Les programmes d'activités 1986
2. Les recommandations de la réunion du 7 Juillet 1986
3. L'harmonisation des services de la Planification et de la Direction Générale de la Jeunesse.

1. Les programmes d'activités 1986.

Chaque Service a été appelé à relever les travaux qui n'ont pas encore été faits.

.../...

A. Direction Générale des Sports et Loisirs

Dans le domaine des sports, les activités importantes à signaler dans le cadre de la présente réunion sont les suivantes :

- la préparation des IVe Jeux Africains
- l'organisation du Championnat National d'Athlétisme
- la rencontre en France de notre Equipe Nationale de Volleyball avec l'Equipe de l'Université de MONTPELLIER
- la tournée au Rwanda de l'Equipe Soviétique de Football
- l'organisation des tournois de Handball et de Ping Pong dans les Préfectures.

Les intervenants ont souligné que le Championnat National d'Athlétisme était important à double titre : préparer les IVèmes Jeux Africains et les Jeux Olympiques de SEOUL ainsi que honorer les engagements du Ministère.

Dans le domaine du Folklore et Loisirs, on peut noter :

- les entraînements du Ballet INDANGAMIRWA pour préparer le 10ème Anniversaire de la CEPGL,
- la tournée d'exhibition du Ballet URUKEREREZA dans les Préfectures du Pays
- l'organisation du séminaire des musiciens
- la mission de l'expert de l'ACCT en matière de promotion de ballets.

B. Direction Générale de la Jeunesse

Parmi les activités prévues par la Direction Générale de la Jeunesse, il reste principalement :

- la visite des CFJ, des GSE et des Mouvements de Jeunesse pour l'inspection, le contrôle et le suivi
- l'élaboration du document sur la stratégie sectorielle en matière de Jeunesse
- la publication du prospectus sur l'AIJ au RWANDA
- l'inventaire des activités productrices des jeunes
- le recyclage des instructeurs de la jeunesse
- la préparation de la rentrée scolaire par le recrutement des élèves et de nouveaux instructeurs.

Concernant le niveau de formation des instructeurs, les intervenants ont reconnu qu'il est urgent de faire table rase dans certains centres pour remplacer tous les agents sans rendement par un personnel qualifié.

Quant à la rentrée scolaire, ils ont fait remarquer l'importance de la sensibilisation des parents et des responsables de la jeunesse au niveau communal pour faire face à l'abandon des élèves et à la réticence des parents d'envoyer leurs enfants dans les CFJ. La situation qui prévaut actuellement dans le CFJ de NDAGO peut servir de cas d'étude pour tous les autres centres. Le service concerné a été invité à identifier les raisons de ces abandons et à proposer des solutions.

C. Direction Générale du Mouvement Coopératif

Les travaux prioritaires pour ce service sont les suivants :

- le recouvrement des fonds BAD
- les sessions de formation des gérants des coopératives
- la restructuration de la CECOBM
- l'agrément des coopératives.

D. Direction de la Planification

Les dossiers importants à signaler sont les suivants :

- l'inventaire du patrimoine
- le contrôle d'exécution des projets
- la finalisation du document sur l'élaboration de la stratégie sectorielle
- le démarrage des projets "Chantier de l'Ouest", "CEFMIVA", "Exploitation du Sisal", "BIOMASSE", etc...
- la liquidation des coopératives en faillite
- la préparation des mémorandums de coopération
- la restructuration du Bureau Enquêtes et Statistiques.

S'agissant de cette restructuration du Bureau Enquêtes et Statistiques, il faudra d'abord l'étouffer d'un personnel qualifié qui lui permettra de pouvoir réaliser la carte scolaire des CFJ, les statistiques du Ministère, l'élaboration des questionnaires pour les enquêtes par sondages, l'exploitation des rapports, les études des projets, etc...

A ce propos, il a été soulevé le problème des études mal faites. Les intervenants ont reconnu qu'il faudra rejeter toute étude qui ne répondra pas aux objectifs attendus.

Ainsi si l'étude sur "l'organisation des Chantiers des Jeunes" réalisée par le BUNEP n'est pas satisfaisante, on demandera qu'elle soit refaite en tenant compte des observations de notre département.

Concernant la rédaction des mémorandums à soumettre aux pays amis, l'attention sera portée principalement à l'organisation des recyclages et des séminaires et aux domaines de recherche.

Compte tenu du budget disponible et des activités nombreuses à réaliser, le Secrétaire Général a demandé aux responsables de chaque service d'évaluer les coûts en moyens logistiques et financiers qu'occasionneraient les activités projetées. C'est à partir de ces éléments qu'il sera possible d'hierarchiser les activités et de proposer celles qui sont faisables avec les moyens dont dispose notre département. Parallèlement, le Gestionnaire des Crédits fournira à tous les services l'état d'exécution du budget alloué à chaque service pour l'accomplissement de ses programmes durant l'exercice 1986.

2. Recommandations de la réunion du 7 Juillet 1986.

L'examen du compte rendu de la réunion du 7 Juillet 1986 visait à rappeler les dossiers non encore finalisés :

- L'exploitation du discours prononcé le 5 Juillet 1986 par le Président de la République en particulier la récession des problèmes des agents de l'Etat à soumettre au Président de la République. Il a été convenu que chaque Direction Générale réunira son personnel Mercredi le 28 Août 1986 dans l'après-midi pour débattre de ces problèmes et fera rapport au Ministre.
- Le plan de distribution du matériel technique accordé sur le B.O.1986.
- La réunion des compositeurs de scénarios pour le Ballet National
- La réfection du Stade de NYAMIRAMBO
- Le suivi des émissions radiodiffusées.

3. Harmonisation des Services de la Planification et de la DGJ.

En fonction de l'évolution des activités de notre département, le Service de la Planification qui opérait au sein de la Direction Générale de la Jeunesse a été transféré au Secrétariat Général pour couvrir tous les services du Ministère.

Malgré cette modification de l'organigramme, les Services de la Planification et de la Direction Générale se demandent actuellement qui fait quoi ! Quelle inspection doit être faite par le Service de la Planification ? Quel contrôle doit être effectué par le Service de la Planification ? Quelles sont les limites d'actions de la Direction

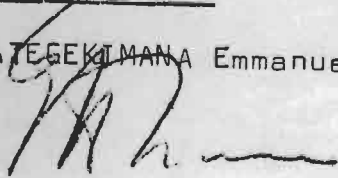
Générale de la Jeunesse dans cette inspection et ce contrôle ? Autant de questions qui handicapent la coopération de ces deux services !

Après lecture et discussions sur les attributions assignées à chacun de ces services, les intervenants ont fait observer que la confusion des uns et des autres résultait de la mauvaise compréhension et de la fausse interprétation des textes. Ils ont convenu que les Services de la Planification doivent être considérés comme formant un Bureau d'Etudes chargé de la conception et de l'élaboration des projets; de la programmation, du suivi et de l'évaluation des projets; de la recherche du financement des projets; des études des projets dans tous les secteurs couverts par le Ministère. La Direction Générale de la Jeunesse quant à elle devra s'occuper de la responsabilité administrative, pédagogique et financière des CFJ et des Groupements Socio-Economiques.

Le Secrétaire Général a clôturé la réunion en demandant à tous les Chefs de Service de veiller à la bonne marche de leurs services respectifs. Chacun doit se sentir responsable de l'encadrement de ses agents, contrôler leur ponctualité et leur présence permanente au travail; les absences devant être motivées et autorisées.

Il a conclu en insistant pour que chaque service fasse des efforts pour actualiser ses activités en clarifiant les priorités et en tenant compte des disponibilités budgétaires. La prochaine réunion décidera des activités possibles à réaliser.

Le Rapporteur

HATEGEKIMANA Emmanuel.-


Fait à Kigali, le 22 Août

Le Président de la réunion

MUGEMA Romuald

Secrétaire Général.-
